

Objet : Compte-Rendu réunion du Conseil Citoyen du Centre-Ville

Date : 21 mars 2024

Nombre de personnes présentes : 5

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Point sur l'implantation des commerces en centre-ville ;
- Point sur le fonctionnement de la Maison de la Santé

Fonctionnement du Conseil Citoyen

Certains membres présents rappellent leur regret, exprimé lors de la séance précédente, d'avoir été « expulsés » au cours des années précédentes.

Pierre JACQUIER, agent Chargé de la Participation citoyenne, fait l'état des lieux des Conseils participatifs givordins. Les séances sont ouvertes à tous, il faut lutter contre l'idée à laquelle beaucoup croient que ce n'est pas le cas. A l'heure actuelle, les Conseils Citoyens comprennent en moyenne trois ou quatre membres. Les nouveaux Conseils de Quartier, pour lesquels la communication a peut-être été plus claire, en comptent en moyenne une trentaine.

Concernant la présence des élus, celle-ci peut être sollicitée si les membres en émettent la demande.

Regret qu'il n'y ait pas plus de membres présents. La rencontre du 27 mars permettra de faire un point sur la mobilisation générale à Givors.

Point sur l'implantation des commerces en centre-ville

Les membres présents s'interrogent sur ce que la Ville peut faire pour faire vivre le centre-ville, valoriser son image, et attirer de nouveaux commerçants.

Dalila ALLALI, adjointe à la Santé, au développement économique et aux commerces, ainsi que Stéphane BIENVENUE, coordinateur santé, et Sandrine FARGE, manager centre-ville, sont présents pour répondre à ces interrogations.

Explication que le choix politique qui a été fait a été de faire jouer des droits de préemption sur les locaux de la rue Roger Salengro afin d'obtenir un pouvoir d'agir sur les nouvelles implantations. Recourir au droit de préemption nécessite des délais réglementaires, ce qui peut expliquer que les habitants aient pu avoir le sentiment que rien ne se faisait. Quatre locaux ont ainsi été obtenus, qui nécessitent une remise en état.

Objectif également de trouver des types de commerces qui ne sont pas encore présents à la fois au centre-ville et au centre-commercial. Nécessité également de tenir compte de la population, il faut viser une offre commerciale appropriée aux moyens de la clientèle potentielle.

La Ville a monté une commission consultative constituée de commerçants, d'élus, de techniciens, et d'autres partenaires. Cette commission étudie la viabilité des projets de commerces déposés. Elle a

reçu quatre-vingt projets, quatre ont été retenus, trois sont en cours d'installation. Collaboration avec Cité Lab' Graine de Sol pour trouver des porteurs de projet.

Mise en place également d'un Parcours commercial résidentiel, pour aider les entrepreneurs à s'installer. Deux locaux sont assez prévus pour tester un système de bail de six mois renouvelable une fois, afin d'aider les nouveaux entrepreneurs à tester leur projet et se faire connaître. Un commerce vestimentaire et un apiculteur sont assez prévus pour le printemps.

La Ville propose des loyers bas afin de soutenir l'implantation des potentiels commerçants.

Volonté de changer l'image de la place Carnot pour en faire une place d'entrée où on mange bien, de qualité. Les membres présents souhaitent l'implantation d'un boucher traditionnel, cela nécessitera toutefois une meilleure attractivité encore de Givors.

Pourquoi ne pas attirer des grandes enseignes, dont les projets sont plus sûrs ? Les locaux n'ont pas forcément les dimensions appropriées. De plus, de nombreuses enseignes réclament une offre de stationnement plus importante.

Les membres s'interrogent sur le caractère prioritaire des rénovations de façade prévues par la Ville. Il est nécessaire de réaliser des opérations d'isolation dans plusieurs locaux du centre-ville, ce qui inclut la rénovation de façade.

Débats sur la distance à parcourir entre le centre-ville et la zone commerçante. Une étude est à venir pour retravailler l'image et l'usage de cette zone. Selon les études, cette zone reçoit en moyenne 80 000 usagers par jour, ce qui démontre sa place essentielle pour Givors.

Les citoyens peuvent-ils cofinancer une coopérative et être rémunérés sur les bénéfices ? Oui, cela relève toutefois entièrement du privé.

Enfin, Givors cherche à orienter vers le transport fluvial des marchandises afin de libérer le trafic routier.

Comment les citoyens peuvent-ils soutenir les démarches pour soutenir l'attractivité du centre-ville ? Possibilité de se tourner vers l'association commerçante afin de connaître leurs besoins.

Réactions sur le stationnement

Un rappel est fait sur les nouvelles règles de stationnement à venir. Ces nouvelles règles devraient notamment profiter à la clientèle des commerces.

Certains membres craignent que les véhicules ainsi chassés de la « zone rouge » s'orientent sur les parkings privés.

Déception que les parkings prévus ne soient que temporaires.

Constat que les automobilistes préfèrent se garer illégalement sur le quartier Thorez plutôt que descendre au parking des quais qui est toujours vide. Peut-être faudrait-il mieux indiquer ce parking ?

Point sur le fonctionnement de la Maison de la Santé

Les membres avaient compris que cette nouvelle structure annonçait l'arrivée de nouveaux médecins. Déception de constater que ce n'est pas le cas.

Rappel de la baisse du nombre de médecins en France, dont Givors. Les nouveaux médecins fuient d'être seuls en cabinet et fuient les démarches administratives. Givors fait le choix d'une logique d'attractivité pour attirer mais aussi garder les médecins déjà sur place. L'objectif est donc, pour la Maison de la Santé, de rassembler les médecins déjà existants afin de montrer que toute nouvelle implantation serait aussi viable.

Un millier d'usagers givordins manqueraient de médecin, un nouveau médecin pourrait suffire à résorber cela. En étant en local partagé, certains médecins arrivent aussi à gratter un peu sur cette liste en se mutualisant.

Signature en cours pour un nouveau médecin généraliste, ainsi qu'un autre à mi-temps sur la fin de l'année, et potentiellement d'un psychiatre.

Nécessité de faire comprendre le parcours de santé aux habitants. Il y a différents points de santé dans Givors, il est important qu'on comprenne quel lieu sert pour quel besoin, car constat d'un engorgement aux mauvais endroits. Un point d'accueil des jeunes sera prévu également, ainsi qu'un point de prévention sur tabagisme, et un autre sur la santé sexuelle.

La Maison de la Santé a-t-elle besoin de soutiens bénévoles ? Stéphane BIENVENUE peut faire le lien à ce sujet-là.

➔ **Prochaine séance : mercredi 10 avril à 17h45 à la salle Roger Gaudin**

Ordre du jour : animations de quartier.